

pas de nouvelles du notaire

Par **Kevin29**, le **18/12/2018** à **14:45**

Bonjour,

je post aujourd'hui pour avoir quelques renseignements.

J'ai signé un compromis de vente chez un notaire début septembre pour l'achat d'une maison pour laquelle l'acte authentique de vente devait être signé pour le 15 Novembre, date qui pouvait être repoussée au plus tard au 31 décembre

Dans les conditions suspensives, il fallait que l'assainissement (tout à l'égout) soit aux normes. Après diagnostic il s'avère qu'il y a un petit problème et il faut que la SAUR ainsi que le SPANC.

Nous n'avons donc pas encore reçu le compromis par recommandé, mais seulement par mail à notre demande pour débloquer le prêt avec la banque.

Le prêt à été accordé il y a déjà 5 semaines mais nous avons beau appelé le notaire (au moins 3 fois par semaine) mais nous avons toujours le droit à : " il n'est pas disponible il va vous rappeler" et donc aucune nouvelle.

Ma question est que se passe-t-il au 31 décembre (date maximum sur le compromis), que peut-on faire pour faire avancer les choses en sachant que depuis Septembre la seule nouvelle que l'on a eu du notaire était pour nous dire qu'il y avait un problème avec l'assainissement et depuis plus rien, Nous avons peur que la banque décide d'annuler le prêt étant donné que nous n'avons pas plus d'informations que ça et que ça fait déjà 3 fois que la conseillère nous demande où ça en est.

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Bellapapaya 08**, le **25/12/2018** à **13:40**

Vous pouvez accepter l'offre de prêt déjà en le signant et vous attendez le jour J et si ça ne le fait pas avec cette maison vous allez acheter une autre, je crois qu'il y a un moyen de faire ça avec la banque maintenant, renseignez vous